



# Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale

Jean-Louis Tornatore

► **To cite this version:**

Jean-Louis Tornatore. Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale: De quelques manières de s'accommoder au passé. 2007. halshs-00122998

**HAL Id: halshs-00122998**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00122998>**

Submitted on 8 Jan 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale

## De quelques manières de s'accommoder au passé

**Jean-Louis Tornatore**

Université Paul Verlaine - Metz et Lahic, CNRS-EHESS, Paris

[jl.tornatore@free.fr](mailto:jl.tornatore@free.fr)

Décrire l'activité patrimoniale et mémorielle contemporaine – au sens d'accommodement collectif au passé – ne doit pas ou plus se limiter à celle déployée dans les « grandes centrales » de la production patrimoniale d'État – par exemple : la Commission supérieure des Monuments historiques ou l'Inventaire général – mais consiste à être désormais attentif à des pratiques de format plus localisé, davantage circonscrites voire banales, pratiques qui ont connu, semble-t-il, une expansion remarquable dans le dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle. Ces pratiques témoignent de mutations profondes de la société française dans son rapport au passé, à son histoire – et à son écriture –, thématiques comme crise de la mémoire nationale, aussi entretiennent-elles, dans leur diversité, une relation ambivalente à l'État. D'un côté, elles sont l'occasion d'une double interpellation directe de l'État quant à sa capacité et ses moyens d'action, ce dont témoignent les luttes pour la reconnaissance du passé esclavagiste et colonialiste de la France et des mémoires des populations immigrées, et les récents débats autour des « lois mémorielles »<sup>1</sup>. De l'autre, en n'étant pas nécessairement indexées au format général de la mémoire et de l'identité nationale, elles contribuent au débordement du cadrage politique et scientifique de l'activité. C'est à l'examen de ce débordement qu'est consacré cet article<sup>2</sup>. Si l'histoire reste une passion française (Joutard, 1993), elle a, comme l'a souligné Daniel Fabre (2001), « changé de lieu » : promotion de la localité détachée de la référence nationale, diversification de ses acteurs, mise en exposition de son contenu, la nouvelle forme de la « fièvre d'histoire » se distingue nettement de la pratique historienne des sociétés savantes du 19<sup>e</sup> siècle. Ce faisant, l'objet de la passion tendrait à se déplacer : il viserait moins la production d'un récit historique que l'expression d'un « sentiment du passé » (*ibid.*), il consisterait dans le développement d'une conscience patrimoniale davantage circonscrite dans l'expérience d'un être ensemble dans le « temps bref d'une communauté d'action » (Fabre, 1998, a, p. 296) que lestée de références identitaires lourdes, pour une « communauté imaginée » (Anderson 1996).

La difficulté majeure d'une appréhension en complexité du fait patrimonial contemporain réside

---

<sup>1</sup> Voir le dossier consacré à « la politique des mémoires en France » par la revue *Controverses* (2006) dans sa dernière livraison. Dans son essai de synthèse du débat, Stéphane Dufoix (2006) dégage précisément deux moments, l'un occupé par les demandes de reconnaissance par l'État portées par des collectifs sur les thèmes de l'esclavage, de la colonisation et de l'immigration, l'autre dominé par l'interpellation de l'État par des historiens sur la question du rapport entre mémoire et histoire – qui d'ailleurs a suscité un clivage entre historiens.

<sup>2</sup> Ce texte est la version augmentée et actualisée d'une communication présentée lors du colloque « Les formes de l'engagement en Europe » (CREM, Université de Metz, 5-7 décembre 2001), mais il s'appuie antérieurement sur une communication faite à l'occasion de la journée d'étude de la revue *Enquête* : « anthropologie et culture », organisée par le laboratoire SHADYC (CNRS-EHESS, Marseille) le 28 mai 2001. Noël Barbe et Jacques Cheyronnaud ont bien voulu faire une lecture critique de cette ultime version : je les en remercie chaleureusement.

dans le fait que le patrimoine est un *champ préoccupé*, en tant qu'il est l'objet d'une politique publique d'État depuis au moins deux siècles. Je voudrais poser quelques jalons pour une socio-anthropologie pragmatique de l'activité patrimoniale qui prenne en compte ce contraste entre formes « générales » et formes « locales » de l'activité patrimoniale et les mutations dont elles témoignent, tout en insistant sur la nécessité de leur accorder un égal traitement et, s'agissant des secondes et de leur prolifération, de spécifier les ressources des personnes et les compétences à parler et agir dans l'espace public qu'elles requièrent, sans en passer par le jugement *a priori*, imposé par les équipements pratiques et discursifs de l'institution patrimoniale d'État. Selon le postulat de la sociologie de l'expertise (Trépos, 1996), si cette activité est instruite par une sphère technico-scientifique qui permet d'énoncer des jugements depuis l'autorité d'un savoir qui équipe, pour celui qui le détient, sa position d'expertise, l'expert, qu'il soit historien professionnel, ingénieur culturel ou conservateur du patrimoine, rencontre des schémas d'actions, des méthodes, bref des expertises déployées par des personnes ordinaires qui non seulement contribuent à localiser son action d'expertise et l'obligent à de constantes adaptations, mais configurent également leurs pratiques selon des degrés tout à fait variables de considération, d'adhésion ou de confiance envers les équipements – des savoirs et des techniques – qui leur sont proposés, voire imposés. *Via* la focalisation sur le rapport entre experts et usagers (ou contre-experts), il s'agit de qualifier les types d'attachements (Latour 2000) qui lient et caractérisent les personnes et les objets engagés dans toute activité patrimoniale, qu'elle vise l'institution d'un patrimoine d'État ou d'une mémoire nationale ou qu'elle n'ait que l'ambition d'une validité locale et localisée. Cette problématisation procède sans doute d'un questionnement récurrent sur les modalités d'une description des formes éphémères et quotidiennes de la créativité des pratiquants ordinaires qui éviterait, selon la formule désormais consacrée, le double piège du populisme et du misérabilisme ; pour autant, elle tente de s'affranchir d'une analyse en termes de domination et d'allégeance, d'affrontement et de résistance, de jugement et d'indifférence, bref d'hétéronomie et d'autonomie, pour mettre l'accent sur les ressources que mobilisent les personnes pour engager – et s'engager dans – cette activité.

Deux entrées sont successivement privilégiées. Tout d'abord la question de l'engagement. Déployant la notion, on voudrait alors souligner l'intérêt de l'approche pragmatique. Ensuite la question du rapport au passé, qui permettra de poser l'hypothèse non-moderne d'une pluralité de régimes d'historicité.

### **La question de l'engagement, dans l'activité patrimoniale**

De manière générale, l'activité patrimoniale réfère aux modalités d'inscription du monde pour la constitution de collectifs – au sens donné par la sociologie de la traduction d'associations d'humains et de non-humains – et particulièrement à la construction de dispositifs et à la mise en œuvre de procédures d'établissement et d'entretien des paramètres temporels et spatiaux d'identités collectives. On parlera de *mise en patrimoine* ou de *patrimonialisation*, dans le souci, selon une problématisation « performative » (Callon, 1999), de ne pas essentialiser la notion de patrimoine, qui dès lors peut s'entendre comme la manifestation d'une sensibilité à l'égard d'un héritage considéré comme collectif dont la reconnaissance, la conservation et la transmission sont continûment et de façon constitutive problématiques. Dans cette perspective, l'action sur le

passé, en quoi consistent les manipulations d'objets visant à leur « attribuer de la valeur mémorielle » (Fabiani, 2001), contribue à la formalisation de « rhétoriques holistes » (Candau, 1998, p. 22) qui instruisent toutes les formes d'identifications partagées et appropriées par les personnes. Une approche pragmatique de la patrimonialisation invite à considérer l'activité patrimoniale depuis la spécification de la palette des pratiques praticiennes et discursives qui contribuent à produire du lien social *via* l'institution d'un rapport au temps et à l'espace.

### *L'engagement en régime de critique*

La notion de rhétorique holiste renvoie conjointement à des totalisations conceptuelles élaborées au sein des disciplines des sciences humaines – société, communauté, identité ethnique et culturelle, mémoire collective, etc. – dont elles constituent au demeurant l'héritage. Or la notion de patrimoine, ou du moins ce qu'elle désigne<sup>3</sup>, « officiellement » à l'œuvre depuis au moins deux siècles comme politique publique mise en œuvre par l'État, « intéresse » – selon le vocabulaire de la traduction (Callon, 1986) – nombre de représentants des sphères administrative, politique, lettrée et scientifique : fonctionnaires de l'administration centrale, conservateurs, archivistes, architectes, muséologues, historiens, ethnologues, géographes, sociologues, sémiologues, écologues, philosophes, etc. Ainsi un premier type d'attachement apparaît dans la relation constitutive du patrimoine et de la nation pour laquelle sont mobilisés – hier comme aujourd'hui – ces différents types de « grands » acteurs. Mobilisation qui a concouru, à délimiter, conjointement au territoire national, un territoire pour les sciences sociales, particulièrement l'histoire, « notre » science nationale par excellence (Fabre 1996, p. 106, Joutard 1993), mais aussi, plus récemment, l'ethnologie<sup>4</sup>. Cet engagement « primordial » dans la cause patrimoniale des scientifiques, experts et professionnels se déploie dans l'espace public selon un régime d'action spécifique, le « régime de la critique » (Cardon, Heurtin, Lemieux, 1995), fondé sur un attachement aux objets qui négocie la tension entre « démodalisation et concernement » (*ibid.*), ou, pour le dire avec les mots de Norbert Elias (1993), entre distanciation et engagement. Dans ce régime, la compétence des acteurs consiste dans la maîtrise d'une distanciation scientifique qui n'impliquerait pas le renoncement aux bénéfiques institutionnels de l'engagement en tant qu'ils crédibilisent par un minimum de concernement les discours experts et leurs instances de référence et de jugement. Cet attachement – produit d'un engagement qui ne se revendique pas comme tel, d'un « engagement distancié »<sup>5</sup> – trouve alors sa forme achevée dans la professionnalisation *ad hoc* des compétences scientifiques équipant la chose-cause patrimoniale

---

<sup>3</sup> « L'emploi régulier et officiel du terme de patrimoine ne remonte guère au-delà de la décennie 1930 » (Poulot, 1997b, p. 17).

<sup>4</sup> Mettons, pour le dire vite, l'ethnologie dans sa tradition « européeniste », héritière en particulier, mais non sans problèmes, des courants du folklore : cf. en particulier Fabre 1998b, Weber 2003.

<sup>5</sup> Cette « combinaison » est toujours à entendre dans la perspective développée par N. Elias (1993, p. 11) pour qui, entre les deux pôles que représentent les catégories d'engagement et de distanciation, s'étend un continuum « qui constitue le véritable problème ». En particulier, l'application du modèle à l'épistémologie des sciences lui permet de rendre compte des différences entre sciences de la nature et sciences sociales et d'envisager que la transposition dans les secondes d'une méthodologie propre aux premières puisse créer « une façade de distanciation derrière laquelle se dissimule une prise de position nettement engagée » (*ibid.* : 33). On est loin de l'usage sociologique que fait Jacques Ion (1997) de la notion d'engagement distancié, dans son travail d'analyse des pratiques d'engagement dans l'espace public, pour caractériser de nouvelles formes qui tendraient à se substituer au modèle classique de « l'engagement militant ». Dans un ouvrage ultérieur, J. Ion (2001) revient sur l'opposition militant/ distancié pour lui préférer le couple « engagement affilié »/« engagement affranchi ».

(Institut national du Patrimoine, corps de conservateurs du patrimoine, fonction de conseiller sectoriel à l'ethnologie dans les Drac) au sein des institutions d'État (Direction du patrimoine et de l'architecture, Inventaire général, Mission à l'ethnologie)<sup>6</sup>.

*La prolifération patrimoniale : engagement, investissement et intéressement*

La « machinerie patrimoniale » (Jeudy, 2001) connaîtrait cependant depuis les années 1970 un emballement sans précédent : non seulement une extension généralisée du domaine patrimonial, tout à la fois typologique, chronologique et géographique (Choay, 1992, p. 12), mais également un débordement d'initiatives qui échapperaient de plus en plus aux dispositifs institutionnels de régulation de la relation au passé. Bref une prolifération d'objets et de porte-parole qui n'a pas manqué d'être commentée dans une littérature elle-même très prolifique<sup>7</sup>, à la mesure de la diversité des acteurs intervenant dans le champ, et qui, pour le dire vite, met l'accent sur le fait – qu'elle le déplore ou au contraire le revendique pour appuyer la critique de la mainmise de l'État centralisateur – que l'activité patrimoniale ne se déploie plus dans ce seul régime politico-scientifique précisément conjointement équipé par les politiques du patrimoine et le territoire de l'historien (de l'art) ou de l'ethnologue du domaine français. À l'encontre de ce modèle longtemps dominant, les types d'attachements associés à la « prolifération patrimoniale » ont en commun de se déployer à des niveaux faiblement généralisés, c'est-à-dire de permettre à des collectifs locaux, groupements souvent très restreints, de « donner de la voix ». Repérés par contraste, mais sans supposer a priori qu'ils seraient l'effet pervers d'une quelconque modernité ou surmodernité, ils constituent la matière de mon questionnement. Pour cela, deux types d'interrogations s'entrecroisent. Premièrement, quel est le rapport de ces voix à la parole patrimoniale de l'État ? Dans quelle mesure la portée normalisatrice de l'État s'étend-elle sur les pratiques locales de gestion à plusieurs (ou en commun, ou collective... cela reste à voir) de la mémoire et de l'identité ? Inversement dans quelle mesure « les espace locaux de négociation » (Fabiani, 2001) sont-ils garants de l'intérêt public ? Voire prennent-ils en charge une partie de l'intérêt public, jusqu'alors domaine réservé de l'institution d'État ? Deuxièmement, et en conséquence, est-on en présence du même type d'engagement pour la cause patrimoniale que celui qui sous-tend l'expertise historienne ou ethnologique ?

L'expertise en régime de critique a pu être reconduite au niveau régional, consécutivement au développement de la région comme entité administrative et à l'accroissement des compétences des conseils régionaux<sup>8</sup>. Pour autant, avec la prolifération d'objets, c'est une mutation plus profonde des usages du patrimoine qui est en jeu. Deux modalités de ce changement sont particulièrement visibles. D'une part, les arènes locales se font l'écho du déploiement de « nouveaux registres de la critique publique » (Cardon, Heurtin, Lemieux, 1995, p. 18) en relation avec l'apparition de nouvelles causes qui ont trait à la consommation (l'alimentation en particulier), à la nature, au vivant ou au cadre de vie, ou encore qui, devant la « mondialisation »,

---

<sup>6</sup> À ce titre, les Entretiens du Patrimoine, organisés chaque année par le ministère de la Culture, tribune des professionnels et experts du patrimoine réunis sous la présidence d'une personnalité scientifique française de renom, constituent la métaphore de ce « régime du parler en public ».

<sup>7</sup> Guillaume 1980, Jeudy 1990, 2001, Choay 1992, Lamy 1996, Leniaud 1992, 2001, *Les cahiers de médiologie* 1999, etc.

<sup>8</sup> Ainsi depuis le début des années 2000, les services régionaux de l'Inventaire général sont progressivement transférés des services déconcentrés de l'État aux Régions.

renouvellent une dynamique de défense des cultures locales. Autrement dit, du fait d'un sentiment de rupture profonde avec un « monde d'hier » désormais révolu, l'activité patrimoniale serait désormais l'expression d'une diversité de causes favorisant conjointement la prolifération des prises de parole et la dilution des références dans un monde d'aujourd'hui perçu comme incertain. D'autre part, on observe aux niveaux micro comme macro la généralisation de justifications marchandes. S'agissant par exemple des hauts lieux du patrimoine, on observe l'élévation au rang d'instrument de mesure de la qualité patrimoniale d'un acteur jusqu'ici considéré comme passif, « le public », et son appréhension sous la figure statistique de la « fréquentation » (Davallon, 1991)<sup>9</sup>. Ainsi certains produits de l'activité patrimoniale viennent à s'épanouir sur un compromis qui tout en sollicitant les ressources du contrat social ne saurait désormais se passer de celles du marché<sup>10</sup>. En sens inverse, des économistes intègrent le patrimoine dans leurs analyses, sous les notions d'« économie patrimoniale » et de « bien identitaire » (Barrère *et al.* 2005). Le patrimoine y apparaît « comme une relation économique spécifique, extérieure, complémentaire et antagonique à la relation de marché » (Barthélemy, Nieddu, Vivien, 2005, p. 121) Ainsi, comme le montre l'examen des politiques publiques agricoles et environnementales – lesquelles sont de plus en plus orientées par les injonctions de développement durable ou de gestion durable de la nature –, relations patrimoniales et relations marchandes s'hybrident dans un rapport dialectique, celles-là contribuant à « la régulation des incomplétudes de celles-ci » (*ibid.*, p. 146). La relance ou la labellisation de produits régionaux se situent à la croisée de ces nouveaux usages du patrimoine quand ils conduisent des producteurs à appuyer leur action sur une « instrumentation de la tradition » (Dupré, 2002).

L'observation de ces évolutions a donné lieu récemment à des analyses qui ont en commun de déployer une posture, mettons très globalement « constructiviste » et dont l'intérêt souligne la nécessité de la mise en chantier d'un programme de recherche, jusqu'ici encore trop balbutiant, prenant en compte la pluralité des situations de patrimonialisation. Hervé Glévarec et Guy Saez (2002, p. 196) se sont intéressés aux associations locales de patrimoine culturel en faisant l'hypothèse que le cadre associatif constitue « un cadre d'action disponible » qui contribue à modeler une image spécifique du patrimoine, différente de celle véhiculée par les politiques publiques. Si, par leurs enquêtes, ils donnent du crédit au modèle de l'engagement associatif – affranchi – de Jacques Ion (1997, 2001), ils préfèrent qualifier d'« investissement » l'implication des individus dans les associations de patrimoine de manière à souligner la part d'« expression de soi dans une activité et un réseau de relations » dont celle-ci procède (Glévarec et Saez, p. 249 *sq.*). Dans le même temps, Lucie Dupré (2002) recourt dans un sens différent à la notion d'« investissement patrimonial » pour approcher le processus de relance d'un produit régional, la châtaigne d'Ardèche. S'inspirant de la notion d'« investissement de forme » (Thévenot, 1985), elle désigne par là l'ensemble des opérations par lesquelles les différents acteurs de la relance construisent une activité considérée comme irriguée par la tradition en « objet exemplaire »,

---

9 Il est notable que l'économie des hauts lieux du patrimoine, monuments, œuvres d'arts, sites naturels, est désormais autant affaire de marketing que des sciences historiques. Un récent dossier du journal *Le Monde* souligne ce processus de marchandisation à travers les difficultés croissantes que rencontrent les photographes pour fixer sur la pellicule les œuvres du patrimoine privé ou public. D'aucuns y voient une « privatisation de l'espace public », mais l'État n'est pas en reste qui monnaie lourdement l'accès photographique aux œuvres dont il a la charge. Cf. *Le Monde*, « Patrimoine : il faut payer pour voir », 27 déc. 2002.

<sup>10</sup> Sur la dimension économique de la mise en valeur du patrimoine, voir Greffe, 2003.

inscrit dans un territoire, porteur de son développement et susceptible de participer à son identification (Dupré, 2002, p. 264). Ces opérations (fêtes, labellisations, communication touristique, etc.) qui précisément visent à assurer la reconnaissance symbolique, l'appropriation sociale, la mise en valeur esthétique et intellectuelle, la valorisation économique, autrement dit la consommation de ce « patrimoine en activité » (*ibid.*, pp. 264 et 305), sont épaulées par des dispositifs d'intéressement qui contribuent à stabiliser le réseau de la relance en y définissant la place et le rôle de chacun des acteurs (producteurs, metteurs en marché, organismes professionnels, élus locaux, offices de tourisme, musées, etc.)<sup>11</sup>. Ces deux études se rejoignent pour souligner que « l'investissement "par en bas" de la scène patrimoniale »<sup>12</sup> procède toujours de la référence à un bien commun à construire et à inscrire dans la durée, plus souvent en décalage net avec les politiques patrimoniales d'État et générateur non seulement de localité mais aussi du devenir des collectifs qu'il représente. Finalement, saisi par les associations ou par les acteurs de la relance de produits régionaux, le patrimoine apparaît sous un jour renouvelé et enrichi : tout à la fois « ressource sociale dans les interactions locales » (Glévarec et Saez, 2002, p. 320) et ressource économique dans la recherche de voies alternatives à l'agriculture industrielle, non plus héritage dormant ou passif mais construction sociale déployée « dans un temps prospectif » (Dupré, 2002, p. 306). L'activité patrimoniale y gagne en envergure politique. La portée heuristique de l'étude de Lucie Dupré est bien de montrer que le réseau de l'objet élaboré – c'est-à-dire le travail de coordination accompli par les différents acteurs qui œuvrent à la reconnaissance de la châtaigne comme produit régional – émerge en même temps à plusieurs mondes communs relevant du régime de justification. L'ordre de grandeur patrimoniale n'est plus la visée d'un simple compromis domestique-civique, comme l'histoire nationale du patrimoine nous y a accoutumés, mais est susceptible désormais de s'appuyer sur d'autres registres d'ajustement et de justification : marchand, industriel, ou encore relevant du monde de l'opinion (*ibid.*, p. 16-17)<sup>13</sup>.

#### *Formes d'engagement : pour une pragmatique du patrimoine*

La perspective d'une pragmatique sociologique offre la possibilité de prendre la mesure de la complexité des mobiles patrimoniaux en considérant alors l'engagement comme une dynamique d'ajustement et de coordination des personnes et des choses dans l'action (Thévenot 2006). Sur la base du postulat d'une pluralité de mondes d'action possibles, qui s'articulent en simultanéité, en succession ou en confrontation (Dodier, 1993, p. 73), cette approche vise précisément à « clarifier et mettre en forme la compétence des acteurs » (Boltanski, 1990, p. 134) qui leur est associée ». Une pragmatique du patrimoine est alors orientée vers l'appréhension des modes de référence au passé, de sa présentification : sous la notion de « forme d'engagement », on s'intéresse aux capacités ou ressources – à la fois internes et externes, corporelles, langagières ou déposées dans

---

<sup>11</sup> Voir en particulier le chapitre intitulé : « Investissement et intéressement patrimonial : la construction sociale d'un objet exemplaire » (Dupré, 2002, p. 263-306).

<sup>12</sup> Montage de deux expressions respectivement prises dans les ouvrages de L. Dupré (2002, p. 305) et de H. Glévarec et G. Saez (2002, p. 319).

<sup>13</sup> Le processus de construction du produit régional « châtaigne d'Ardèche » illustre particulièrement la notion d'« objet frontière », en tant que cette entité ménage une « marge de manœuvre pour être repris dans plusieurs formes de coordination simultanées » (Dodier, 1993, p. 78). Sur la notion d'« objet-frontière », cf. Star, Griesmer, 1989, et sur l'esquisse de son application au patrimoine, cf. Tornatore, 2000.

les objets – dont disposent et que manifestent les personnes pour faire valoir ou problématiser leurs attachements et guider leurs actions ; en d'autres termes pour, à la fois, s'engager dans une activité patrimoniale et l'engager. Ainsi le travail de qualification patrimoniale prend sens comme une commune soumission des personnes et des objets à une « grammaire du patrimoine ». S'intéressant à la patrimonialisation de la nature comme paysage, Danny Trom (1997) a montré comment un sens ordinaire de l'histoire et une compétence visuelle – « un régime scopique » – soutiennent et s'actualisent dans une action revendicative en faveur de « la nature spatialisée ». Approchant un processus classique de qualification patrimoniale, en l'occurrence la patrimonialisation du centre historique d'une grande ville, le Vieux Lyon (Stavo-Debauge 2003, Stavo-Debauge et Trom 2004), Joan Stavo-Debauge et Dany Trom rendent compte de la patrimonialisation comme une double opération de restitution d'un bien commun : à l'intégrité d'un style – supposant ses experts –, à une « communauté de réception, élargie aux générations futures, qui spécifie le public du patrimoine » – des résidents et des visiteurs (Stavo-Debauge, 2003, p. 263). Mais la grandeur patrimoniale peut se révéler diversement équipée, à la mesure de la pluralité de ce public, et donc source de tensions : la mobilisation consécutive à l'incendie du château de Lunéville en 2003 révèle deux manières contrastées de fonder la valeur de patrimonialisation du monument, l'une davantage appuyée sur un équipement esthético-scientifique, relevant de la connaissance historique des objets – et donc du régime de la critique –, l'autre mettant en avant une relation de familiarité, relevant du vécu des personnes <sup>14</sup>.

L'approche pragmatique est efficiente pour caractériser la palette des actions patrimoniales consécutives à une situation de perte qui peut affecter un collectif, des salariés d'une entreprise à la population d'une région tout entière. Dans ce cas, l'activité patrimoniale n'est pas spécifiquement envisagée comme déterminée par une forme de groupement – l'association – ni comme liée à une procédure de qualification concourant à la construction d'un réseau socio-économique, mais comme participant de l'effectuation – heureuse ou malheureuse, cela reste précisément à voir – du double travail, du deuil et du souvenir <sup>15</sup>. Prenons le cas de « l'espace de la mémoire de la Lorraine sidérurgique » (Tornatore 2005, 2006b). La rapidité du démantèlement de l'activité industrielle accentuée par la mise en œuvre d'une politique de la table rase a sans doute contribué à disperser les engagements patrimoniaux : on peut cependant faire la part entre des initiatives individuelles ou associatives de recueil de mémoire ouvrière, de « sauvetage » d'archives et d'objets, de réalisation d'expositions, de production et de publication, à compte d'auteur ou par des éditeurs locaux ou régionaux, de récits, de textes poétiques et de photographies, de défense d'une ruine de haut fourneau aux portes de Longwy, etc., et une action

---

<sup>14</sup> Recherche collective réalisée sous la direction de Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore (2006) ; voir en particulier les contributions de Bruno Étienne : « "Ça m'a fait quelque chose de le voir en flammes". Esquisse d'une conceptualisation des émotions patrimoniales, pp. XX, et Anthony Pecqueux : « Catalogue d'émotions patrimoniales. Le cas du Château de Lunéville, de son incendie à sa reconstruction », pp. XX.

<sup>15</sup> Sur l'exercice de la mémoire et la relation entre travail de deuil et travail du souvenir, cf. P. Ricœur (2000, p. 82 *sq.*). Sans doute peut-on souscrire aux réserves émises par Alain Battegay (2003) à l'égard de « formules d'inspiration psychanalytique et ethnologique qui tendraient à présenter le travail de deuil comme paradigme indépassable et exclusif des processus de patrimonialisation », manière de rappeler les déclinaisons multiples de l'exercice de la mémoire et invitation à ne pas négliger le phénomène en expansion des politiques locales d'institution de la mémoire. Pour autant, si on a relativement insisté sur le rôle d'institutions patrimoniales comme le musée dans l'effectuation du travail du deuil ou celui du nécessaire oublié, il reste que les formes de cristallisation de la mémoire, en réponse aux « abus » pointés par P. Ricœur (*ibid.*), n'ont jusqu'ici guère été étudiées.



qui, appuyée sur les dispositifs d'État, a abouti au terme d'un processus longtemps indécis et toujours fragile à la protection au titre des monuments historiques d'une unité de production quasi complète : un haut fourneau avec ses annexes et autres bâtiments techniques et administratif<sup>16</sup>. Des uns aux autres engagements, les modes de justification – c'est-à-dire les façons de faire preuve et d'établir une équivalence entre les êtres – diffèrent : ici l'investissement d'historiens professionnels et de représentants du monde des techniques (anciens ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise) donne une forte tonalité industrielle à l'activité patrimoniale ; là ce sont des intellectuels qui manifestent leur solidarité à l'égard de la classe ouvrière, des fils qui combattent pour la mémoire de leurs pères, des enseignants et historiens locaux qui catalysent un souci de justice sociale, œuvrant pour la reconnaissance d'un monde révolu et son inscription dans l'histoire : bref des actions davantage engagées en référence à des grandeurs domestiques ou civiques.

Sans doute ces actions en justice visent-elles, chacune dans son registre, une clarification et une redistribution du rapport entre les choses et les personnes, ou plutôt la définition de nouveaux attachements liant de nouvelles personnes et de nouvelles choses : tel est en particulier l'enjeu de la réaffectation – c'est-à-dire le changement de mains – d'objets, de sites industriels et la reconnaissance partagée dans le cadre de ce processus d'une valeur patrimoniale. En d'autres termes ces actions tendent idéalement à un dénouement dans un « régime de paix en justesse », dans lequel les choses stabilisent en silence le lien entre les gens (Boltanski, 1990, p. 12-113) : la relation du monument à ses « autochtones » incarne particulièrement cet état de félicité de l'acte patrimonial<sup>17</sup>. Pour autant, une entrée par les disputes en justice et leur éventuelle stabilisation dans des relations en justesse ne permet pas réellement de distinguer entre les types d'ajustement recherchés en fonction des principes de coordination avancés eu égard au faible soutien institutionnel – quand ce n'est pas une franche opposition – que suscite la patrimonialisation des restes industriels. Aussi ce type de situation – l'activité patrimoniale ou mémorielle en situation de perte – invite-t-il à doubler l'analyse en faisant valoir d'autres modèles de compétence. Ainsi, le recours croissant à des formes spectaculaires pour la valorisation des monuments historiques porte à considérer ces nouveaux montages sous l'angle d'une « éthique de la spectatorialité » (Cheyronnaud, 2002, p. 120 *sq.*) : le mode spectaculaire de la publicisation de la cause patrimoniale est soumis à une épreuve d'évaluation sur le plan de sa convenance avec la valeur attribuée à l'objet. Résultant de la recherche de nouvelles stratégies de production des lieux du patrimoine (Davallon, 1991), de tels montages sont vulnérables parce qu'ils obligent au compromis entre grandeurs (domestique, inspirée, marchande, etc.) parfois difficilement conciliables (Cheyronnaud, 2002, p. 124) ; ils semblent pour autant particulièrement s'imposer aux restes industriels dans la mesure où ces objets réagissent mal aux procédures classiques de patrimonialisation. Le débat entre « esthétique » et « pédagogie » dans la recherche d'une stratégie culturelle de valorisation d'un haut fourneau est révélateur des tensions voire de lignes de fracture d'ordre éthique qui traversent à la fois l'ancien monde et le nouveau monde de référence de la machine (Tornatore, 2004a). Quant aux multiples cristallisations de la mémoire – des

---

<sup>16</sup> Sur l'histoire du processus qui a abouti à la protection du haut fourneau d'Uckange, cf. J.-L. Tornatore 2004b.

<sup>17</sup> Significativement tel ancien sidérurgiste approuve la conservation du haut fourneau d'Uckange au titre qu'il est « notre Tour Eiffel » : autrement dit, par sa seule présence, il possède par avance les capacités du monument à créer tacitement du lien.

cristallisations sans politisation –, actions de résistance aux éradications annoncées<sup>18</sup>, elles relèvent d'un « régime de partage » (Cardon, Heurtin, Lemieux, 1995) visant à rendre appropriables par un public des expériences propres. Face à la voie de l'objectivité déployée en régime de critique, ce régime fait valoir l'authenticité des prises de parole des gens ordinaires et l'émotion de ceux qui témoignent d'une expérience vécue – de l'activité perdue comme de sa fin. Il est par là susceptible de constituer un cadre d'exercice local de solutions alternatives aux initiatives institutionnelles – lesquelles sont forcément limitées et sélectives en raison de leur format général. Enfin à l'échelle même de l'espace de la mémoire, la pluralité des formes d'engagement, des objets saisis, des ressources mobilisées, dessine les contours d'un « régime d'opinion » (*ibid.*), qui tempérant la tendance à la modalisation du régime de partage et, inversement, la tendance à la démodalisation du régime de critique, assure et postule le respect d'une polyphonie.

### Présences du passé

Ces études de cas de patrimonialisation montrent que l'approche par les régimes d'action a l'avantage de ne pas poser *a priori* la perspective même d'une cause patrimoniale dans les termes consacrés par les dispositifs d'État et, par conséquent, de réinterroger hors de toute pression des objets pré-constitués en corpus la médiation dont ils se font précisément l'objet. Étendue à l'ensemble des activités patrimoniales, cette approche peut soutenir l'hypothèse de la coexistence d'une pluralité de « régimes d'historicité » (Hartog et Lenclud 1993, Hartog 2003)<sup>19</sup>, et ce à l'encontre d'une conception historique qui postule une rupture dans l'ordre symbolique des sociétés et dans la relation au passé.

#### *La politique du patrimoine entre célébration et dénonciation*

Pour comprendre cette conception, précisons brièvement les caractéristiques de l'engagement dans la cause patrimoniale en régime de critique. La relation constitutive entre la nation et le patrimoine s'élabore dans une tension permanente, celle de la célébration et de la dénonciation – autre formulation d'ailleurs de la tension entre engagement et distanciation. Une tension expérimentée par les révolutionnaires de 1789 si l'on suit Dominique Poulot (1997a) dans sa remarquable étude sur l'invention du musée : dispositif politique du traitement en monument, c'est-à-dire de la neutralisation patrimoniale, le musée s'offre non seulement en alternative mais en prolongement du vandalisme révolutionnaire pour assurer l'oubli d'un temps, celui de l'Ancien

---

<sup>18</sup> Ainsi l'activité photographique – procédant d'un geste patrimonial élémentaire – concourt à l'institution d'une « mémoire portable » qui contrevient à l'absence de lieu de mémoire, cf. Tornatore 2006a.

<sup>19</sup> Si dans sa récente synthèse sur les « régimes d'historicité », François Hartog est davantage attentif aux grandes mutations dans le temps de l'Histoire et aux changements de régimes d'historicité, il est notable qu'il en vient au terme de son enquête à envisager qu'« une multiplicité de régimes de temporalité » puisse être « un trait constitutif et distinctif de notre présent » (Hartog 2003, p. 208). À tout le moins, loin du lamento très convenu sur la saturation de la mémoire et autres débauches de patrimoines, une clé de compréhension du phénomène patrimonial contemporain réside dans la reconnaissance de cette multiplicité. Précisons que la notion de régime d'historicité ne se distingue guère, ici, de celle de régime de patrimonialité entendue par Michel Peroni (2001, p. 272) comme « modes d'articulation entre historicité et localité ». La préférence pour le premier terme est cependant motivée par le souci de ne pas conforter *a priori* une hiérarchie de valeur entre une histoire scientifique et une « histoire à soi » et leurs dispositifs patrimoniaux associés.

Régime, et pourvoir à l'instruction du nouvel ordre social. Appareil idéologique de la mémoire, le musée dès lors organise l'opération de tri, il régit l'interaction entre conservation et oubli. Au titre de la célébration, on peut citer de récents plaidoyers pour la reconnaissance de nouveaux objets du patrimoine. Ainsi le patrimoine industriel : de manière significative, le discours exégétique place à l'origine de la prise de conscience et de la création de la nouvelle catégorie un acte destructeur controversé – car non-raisonné – celui des Halles de Baltard en 1970, dès lors considéré comme l'envers du geste patrimonial. Ou encore un des derniers-nés du corpus national, le patrimoine ethnologique, qui a fait l'objet de dispositions institutionnelles avec la création en 1980 d'un service *ad hoc* du ministère de la Culture, la Mission du Patrimoine ethnologique<sup>20</sup>. Ce service est né d'un sentiment d'urgente nécessité, dans l'esprit de ses promoteurs, de l'institution au sein de l'État patrimonial d'une maîtrise d'ouvrage du sauvetage, selon des modalités scientifiques dûment contrôlées par les professionnels de la discipline ethnologique, d'éléments représentatifs de la diversité socioculturelle du territoire français, menacés de disparition et de ce fait susceptibles d'être inscrits au registre des biens communs du patrimoine national.

L'inscription au rôle patrimonial est étroitement associée – à la fois comme cause et comme effet – à la sphère scientifique par l'entremise de disciplines, d'ailleurs idiographiques, qui participent à la monumentalisation de la nation et ce faisant contribuent à déployer la célébration au registre de la documentation. « La connaissance objective, explicative et critique, qui réinsère chaque élément dans son contexte, s'impose, à côté de l'indispensable formation du public, comme le préalable à toute volonté collective de conserver, perpétuer et mettre en valeur les faits de société » préconisait en 1979 le groupe de travail sur le patrimoine ethnologique (Benzaïd, 1979). Aussi le patrimoine est-il l'objet de constantes revendications territoriales de la part des disciplines scientifiques. La légitimité de l'expertise historique a trouvé récemment à se réaffirmer dans les *Lieux de mémoire* (Nora, 1984-1992), œuvre collective aux traits caractéristiques du monument. La saisie technico-historienne est patente dans la revendication techniciste d'un patrimoine industriel contre d'éventuelles incursions ethnosociologiques. La revendication par l'ethnologie d'un patrimoine éponyme est affirmée contre « le gâchis des collectes anarchiques et l'illusion pseudo-scientifique d'une ethnologie spontanée qu'individus et groupes pourraient pratiquer sur eux-mêmes » (Benzaïd, 1979). L'association ainsi formée reproduit la fiction linéaire de la production scientifique, qui sépare production académique de connaissances fondamentales de leur application et définit, sur le modèle de la chaîne opératoire, les étapes d'une « chaîne patrimoniale » érigée au rang de doctrine par les services patrimoniaux de l'État : connaissance, conservation, valorisation. L'effet rhétorique de cette modélisation qui attribue à chaque étape ses spécialistes est patent : il garantit une certaine hauteur de vue réclamée par l'idéal scientifique, il permet d'éloigner l'éventuel soupçon d'engagement, d'implication, de compromission, en même temps qu'il cache la dimension idéologique du patrimoine au profit d'une fonction pédagogique que l'institution muséale issue du modèle révolutionnaire revendique pleinement.

---

<sup>20</sup> Devenue en 2003 Mission à l'ethnologie. Sur la fortune de cette rencontre entre science et administration, cf. Tornatore 2004c.

### *Critiques du patrimoine*

Un examen rapide de la littérature patrimoniale des trois dernières décennies montre que le binôme célébration-dénonciation circule en permanence dans le réseau patrimonial – les objets imputés, à cet égard, changeant selon l'énonciateur. Voire il prend une valeur argumentative en tant qu'il instruit une démarche critique du phénomène patrimonial. La prolifération très concrète des objets patrimoniaux s'accompagnerait d'un brouillage de la référence, autrement dit des médiations qu'ils opèrent : l'« abus monumental » induirait la perte du sens du monument (du culte des monuments) ; l'affaiblissement de la capacité de tri des dispositifs patrimoniaux est vu comme le signe d'une « sacralisation » du patrimoine, considéré dès lors pour lui-même, et non plus comme le produit d'une gestion raisonnée du passé ; enfin avec « l'emballement des espaces de référence » (Fabre, 1998, p. 289), la dimension politique, et par conséquent territoriale, de l'action patrimoniale ne laisse pas d'inquiéter dès lors qu'elle est perçue comme dominée par les « passions identitaires »<sup>21</sup>. Dans la multiplicité des voix qui s'élèvent, on peut repérer deux types de critiques. D'une part, une critique exogène radicale – une critique « gauchiste » – représentée par Marc Guillaume qui dès 1980 (année du patrimoine) s'élève contre la « politique du patrimoine » qu'il assimile à un nouvel arsenal de propagande de « l'appareil idéologique d'État » des pays occidentaux et qui, appuyée sur la mise en œuvre de « machines à mémoires » telles que musées, archives, monuments, villes sauvegardées, etc., fait du passé une valeur-refuge, « un espace compensatoire fictif » (Guillaume, 1980, p. 16). D'autre part, une critique plus souvent endogène et « conservatrice » qui, devant l'emballement de la machinerie, professe le regret d'une certaine « pureté » initiale. Ainsi Régis Debray (1999b) déplorant un « découragement monumental » de la part de l'État, et l'abandon consécutif de sa prérogative à créer des monuments, c'est-à-dire à prendre en charge une mémoire collective et à organiser une liturgie laïque par le déploiement d'une intentionnalité monumentale porteuse de message. La prolifération des actes de conservation est pour lui l'indice d'une mutation profonde : pour parler avec les mots de Aloïs Riegl (1903), la valeur de remémoration intentionnelle se perd au bénéfice d'une valeur historique devenue omniprésente, envahissante<sup>22</sup>.

Si opposées soient-elles, ces deux critiques du culte moderne des monuments et de l'extension conjointe du domaine patrimonial procèdent d'un même type d'interprétation en terme de réponse à la crise de notre modernité, de rupture, de basculement des sociétés modernes dans un nouveau régime d'historicité, précisément de reformatage du rapport au passé. C'est dans la continuité de la thèse de Michel de Certeau (1975) sur la naissance du discours historiographique rendue possible par la mise à distance du passé que Marc Guillaume déploie sa critique de la politique du patrimoine. Si l'accumulation du savoir moderne dans le champ de l'histoire comme dans ceux des sciences sociales est une hétérologie, c'est-à-dire un discours sur l'autre, il en est de même pour la conservation qui fournit la matière propre à la constitution de ce savoir.

---

<sup>21</sup> Significativement ces trois thématiques de la prolifération patrimoniale ont fourni la matière à trois éditions des *Entretiens du Patrimoine* qui se sont tenues dans les années 1990, cf. Nora 1997, Le Goff 1998 et Debray 1999a.

<sup>22</sup> Cette critique se fait l'avocat d'une institution dont il apparaît qu'elle échappe à sa sphère scientifique associée. Lors de l'édition des *Entretiens du patrimoine* de 2001 (26-28 nov.), précisément consacrée au « regard de l'histoire », Pierre Nora s'est fait le défenseur véhément d'une « régulation de type national du patrimoine », impliquant la définition par l'État de la ligne de partage entre le national et le local et placée sous « un regard de type historien » (« Quel patrimoine pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? », table ronde animée par J. Lebrun, *in* Rousso, 2003, p. 337).

Consécutivement à la rupture qui s'est produite dans le champ de la connaissance et qui a permis la constitution des sciences modernes, les pratiques conservatoires s'en sont trouvées transformées : de symboliques, elles sont devenues hétérologiques. Radicalisée par Marc Guillaume, cette interprétation en terme de rupture dans l'ordre symbolique des sociétés modernes a particulièrement irrigué la réflexion historique, dont la notion de *lieu de mémoire* est l'expression la plus achevée. On connaît l'argument : « Il y a des lieux de mémoire parce qu'il n'y a plus de milieux de mémoire » (Nora, 1984, p. 17). Là encore, la mutation est imputable à l'accélération de l'histoire, à l'entrée des sociétés traditionnelles dans l'histoire : il en résulte la fin des « sociétés-mémoire », des « idéologies-mémoire » et de « l'histoire-mémoire », c'est-à-dire de « l'adaptation entre l'histoire et la mémoire », soit « un lien d'identité très ancien que nous vivons comme une évidence » (*ibid.*). Tel serait le triste lot du monde contemporain : nous n'aurions d'autre solution que de créer des lieux dans lesquels s'incarnerait – quoique de manière diffuse, heurtée, toujours questionnée – un sentiment de continuité. Hybrides, les lieux appartiendraient aux deux règnes, celui de l'histoire-mémoire et celui de « la mémoire saisie par l'histoire » ; ils seraient des restes, des buttes-témoins d'un autre âge que nous chérissons parce qu'ils sont le produit – et désormais le seul remède contre – la « déritualisation » de notre monde (*ibid.*)<sup>23</sup>. On comprend alors l'inquiétude de nos historiens-maison : la prolifération patrimoniale est interprétée comme « une volonté de conserver tous azimuts le passé, tout le passé, qu'il soit réel ou inventé » (Rouso, 2001), qui procéderait d'une obsession de la mémoire et par conséquent d'une « dénonciation systématique de toute tentation à l'oubli » (*ibid.*)<sup>23</sup>.

#### *Du passé au présent : manières d'être dans le temps*

La critique anthropologique de la notion de lieu de mémoire a porté sur son caractère réducteur en tant qu'elle assimile la modernité à un processus homogène et sur le fait qu'elle met en exergue des formes patrimoniales associées à l'État-nation<sup>24</sup>. S'il donne du crédit à l'idée de surmodernité, Marc Augé (1992, p. 55) se défend d'en « faire l'horizon indépassable d'une modernité perdue dont nous n'aurions plus qu'à relever les traces, répertorier les isolats ou inventorier les richesses » et met l'accent sinon sur la permanence du moins sur la recomposition de « lieux anthropologiques », sortes de lieux communs à l'ethnologue et à l'indigène, exemplaires d'ajustement social. Plus récemment, les travaux de Berardino Palumbo (2000, 2001) sont venus conforter la critique d'une historiographie « traversée par l'idéologie du désenchantement » et réduite à « sonder les lieux contrôlés et institués par les pouvoirs forts, où se concentrent des excès de mémoire et de valeur » (Palumbo, 2000, p. 49) : à travers la relation très fine des usages locaux d'« objets-signes » ou « objets-événements » relevant du corpus historique, architectural, monumental et patrimonial d'une ville de Sicile orientale, il montre la performance non pas de lieux de mémoire, signes à l'état pur et fondés sur une volonté de se souvenir, mais d'« hyper-

---

<sup>23</sup> Le modèle désormais convenu des « lieux de mémoire » a contribué à figer sinon à stériliser la réflexion sur les questions mémorielles et patrimoniales. Le lamento sur la « tyrannie de la mémoire » a trouvé un solide appui dans la notion de « présentisme » (Hartog, 2003) qui a connu un succès immédiat et n'a guère été discutée. La mobilisation toute récente des historiens contre les « lois mémorielles » a contribué à réactiver ce type d'analyse, toujours prompt à être reconduit - par exemple Rioux, 2006.

<sup>24</sup> Pour une critique aigüe des *Lieux de mémoire* qui met l'accent sur une dimension idéologique qui ne s'avoue pas, cf. Englund, 1994a et 1994b.

lieux » chargés de sens, à l'intelligibilité exclusivement locale et qui mettent en scène et ritualisent sans solution de continuité et conjointement la mémoire de la communauté urbaine et l'histoire de ses pierres et autres traces monumentales. Au régime d'historicité « qui domine les débats actuels historiographiques et anthropologiques » (*ibid.*, p. 34), il oppose un régime d'historicité ritualisé en tant qu'il réfère à la sociologie pratique de la ville et qui témoigne de la capacité des collectifs à produire et à transmettre localement « le sens de l'histoire, de la mémoire et de l'identité » (*ibid.*, p. 49).

Cette critique de la notion de lieu de mémoire constitue une entreprise salutaire de « justice descriptive »<sup>25</sup> qui consiste à créditer les configurations référées à des niveaux sociologiques autres que celui de l'État-nation d'avoir leur sens propre, de montrer des combinaisons complexes de la mémoire et de l'histoire, voire de faire preuve d'une certaine autonomie dans la manipulation du temps. Elle invite à substituer au schématisme historien une analyse soucieuse de saisir les hybridations, les entrecroisements de temporalités dont témoignent les différentes formes de gestion de mémoires collectives et les « prises » patrimoniales qu'elles autorisent. Rapportée à la posture discriminante du « régime de la critique », les pratiques patrimoniales deviennent incompréhensibles, voire leur « emballement » transforme les évolutions des sociétés contemporaines en leur crise. Comme le suggère André Micoud (1996), l'« idéologie de la rupture » sur laquelle est fondée notre modernité fait écran au point que l'on y attribue toute manifestation de l'activité patrimoniale jusqu'à son extension si décriée. Contre ce « dominomorphisme » (Grignon, Passeron, 1989), et à partir des mêmes prémisses sur lesquelles s'appuie la dénonciation de la patrimonialisation généralisée (la thèse de *L'écriture de l'histoire*), cet auteur invite à interpréter cette évolution comme la manifestation du rapport au temps avec lequel la modernité avait prétendu rompre : « ce contre quoi la représentation de l'histoire, linéaire, progressive, s'était mise en place se met alors à faire retour : à savoir la tradition en tant que définissant un autre rapport au temps fait de fidélité et de respect » (Micoud, 1996, p. 117). À côté des dispositifs politiques relevant de la gestion compensatoire de la perte, réelle ou programmée, constitutive de la modernité, et avec l'entrée en scène de nouveaux objets – la nature, la biodiversité – se déploieraient de nouvelles formes de gestion « traditionnelle » du passé visant à maintenir en vie, autrement dit à « sauvegarder les restes de ce qui va disparaître », à « préserver les potentialités du vivant en péril ». En quelque sorte, la patrimonialisation généralisée contribuerait à un renversement de perspective, soit à l'institution d'un « rapport patrimonial au temps » fondé sur la notion de *vivant* au sens où « tout ce qui est à gérer doit l'être en tant que vivant » (*ibid.*, p. 119) au lieu d'un rapport au temps fondé prioritairement sur la notion de *reste* dont la saisie (son inscription) procède d'une intention de réparation.

### **Mémoire et patrimoine : des reliefs investis**

L'intérêt de poursuivre ces modèles d'analyse se combine à l'exigence descriptive de contourner l'obstacle « bifide de la célébration et de la dénonciation » (Trépos, 1997, p. 17). Repérer des moments dans l'histoire longue du patrimoine dans l'espace public consiste à mettre en évidence les mobiles des attachements de personnes à leur patrimoine – ou inversement de patrimoines à

---

<sup>25</sup> Formule empruntée à J.-C. Passeron, *in* : Grignon et Passeron, 1989, p. 66.

leurs humains – et à spécifier la nature et le rayon de leur opérativité : que font-ils et pour qui agissent-ils ? Qui font-ils faire et quoi ? Loin de remplacer un modèle par un autre, il s'agit d'associer l'idée de pluralité de régimes d'historicité à l'hypothèse pragmatique selon laquelle « plusieurs régimes d'action se combinent les uns aux autres dans le cours des activités » (Dodier, 1993). Autrement dit le fait patrimonial n'est pas tout entier monopolisé dans et par des dispositifs politiques expressément instruits par l'idéologie de la rupture. Il revient à l'anthropologue de saisir les configurations croisées du patrimoine mais sans postuler *a priori* une rupture concrète dans l'ordre symbolique comme condition de notre modernité : il ne la dénie pas plus qu'il ne s'y réduit.

La perspective esquissée ici ambitionne de rendre compte de cette complexité au prix d'un déplacement qui consiste à renoncer à distinguer « les régimes respectifs de fonctionnement symbolique » de la mémoire et du patrimoine (Davallon, 2000 : 14) au profit d'une focalisation sur les régimes d'engagement *dans* et *d'une* activité que je qualifie par conséquent génériquement de patrimoniale. Des auteurs ont vu dans la prolifération patrimoniale un facteur d'opacification et de confusion des notions de mémoire et de patrimoine et se sont attachés à en clarifier les modes de fonctionnement respectifs (Davallon 2000, Rautenberg 2003). Ainsi estiment-ils que « du point de vue de la réception, c'est-à-dire du présent [...] ces régimes construisent des rapports au passé totalement opposés » (Davallon 2000, p. 14), ou fonctionnent dans des temporalités différentes (Rautenberg 2003, p. 19). Il est certes fort possible qu'entre « la nécessité de transmettre une mémoire énoncée par celui qui en est le dépositaire » et « l'obligation que l'on se donne à soi-même de garder l'objet trouvé ou retrouvé du patrimoine » (Davallon 2000, p. 14), autrement dit entre « le fil de la mémoire et la rupture patrimoniale » (Rautenberg 2003, p. 145), se jouent des manières différentes d'être dans le temps et de « concilier » le passé et le présent. Il n'apparaît pourtant pas, comme en témoigne aujourd'hui un usage indifférencié, du moins intéressant, des termes, que les régimes du patrimoine et de la mémoire soient les matrices revendiquées de pratiques contrastées et la caractéristique première du phénomène de prolifération<sup>26</sup>. En revanche l'originalité du phénomène réside bien dans la multiplicité des saisies, dans de nouvelles prises de parole et une déclinaison de formats, du plus général au plus « personnalisé » et inversement. De ce point de vue, le fait patrimonial contemporain est éligible à une sociologie politique des relations entre pouvoirs publics et société civile, où se joue, selon la conceptualisation proposée par Jean-Yves Trépos (2001, 2002), une tension permanente entre « politisation » et « cristallisation » : entre « un processus d'équipement de la société civile en dispositifs d'expression réglée des pratiques sociales » et « le passage à un état explicite (par thématisation ou valorisation et dé-singularisation) d'une pratique sociale » (Trépos, 2002). L'historicité de l'action patrimoniale est à chercher dans les manières dont est négociée cette double dynamique : comment politisations et cristallisations de la mémoire et du patrimoine se rencontrent, s'excluent ou s'hybrident ; comment les secondes se réfèrent aux premières, les détournent ou les ignorent.

---

26 Ainsi M. Rautenberg (2003 : 145 *sq.*) est-il conduit à distinguer d'une part mémoire collective et mémoire collectée dans le cadre d'un projet culturel, d'autre part le « Patrimoine régalien » et les « patrimoines sociaux », autrement dit une mémoire qui, par institution, prend les attributs du patrimoine et des patrimoines qui, par prolifération, rejoindraient un fonctionnement mémoriel.

« Vivant » ou « restes », mémoire ou patrimoine, micro-mémoires ou monuments historiques, etc., chaque fois des « reliefs » sont investis. Ce qui fait saillie (un monument, par exemple), ce qui met en contraste et donc départage (à chacun son patrimoine !), ce qui fait valoir, ce qui reste (d'un festin, de pratiques de consommation)... le terme de « relief » condense dans sa polysémie toutes les manières possibles et possiblement enchevêtrées dont des objets, des artefacts, des événements du passé font sens et servent d'appui à une rhétorique de l'identité ou du vivre ensemble, etc. Des reliefs sont investis selon différentes modalités qui, pour se rencontrer avec plus ou moins de bonheur – sur le plan réglementaire, technique, administratif, financier – ne véhiculent pas la même philosophie de l'histoire, le même rapport au passé. Aussi pour prendre la mesure des modes de distanciation ou d'objectivation qui déterminent les conditions de fabrication ou d'appropriation de ces reliefs, il faut bien que l'anthropologue ou le sociologue quitte le point de vue surplombant ou contraignant de la « machinerie patrimoniale », descende dans l'arène, s'agrège à la communauté des pratiquants et s'astreigne à l'exigence méthodologique de parcourir avec eux les multiples réseaux de la mémoire et du patrimoine <sup>27</sup>.

### Références bibliographiques

- Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, [1983], 1996.
- Marc Augé, *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Éd. du Seuil, 1992.
- Noël Barbe et Jean-Louis Tornatore, (dir.), *Lunéville, Château des Lumières. Les formats d'une cause patrimoniale*, Rapport au Ministère de la culture/Mission à l'ethnologie, 2006.
- Christian Barrère, Denis Barthélemy, Martino Nieddu et Franck-Dominique Vivien, (dir.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Denis Barthélemy, Martino Nieddu et Franck-Dominique Vivien, « Économie patrimoniale, identité et marché », in Barrère Ch. et al. (dir.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 121-150.
- Alain Battégay, « Les mémoires dans les villes, des enjeux pour les villes. Introduction à la journée du séminaire », in *Les mémoires dans les villes, des enjeux pour les villes*, actes du séminaire organisé par l'ARIESE, Université Lumière-Lyon 2, et la Drac de Rhône-Alpes, 2003.
- Robert Benzaid, (rapport présenté par), *L'ethnologie de la France, besoins et projets*, rapport du groupe de travail sur le patrimoine ethnologique, ministère de la Culture et de la Communication, 1979.
- Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990.
- Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

---

<sup>27</sup> Cette posture implique nécessairement une modification de la relation du chercheur avec les collectifs dont il fait la sociologie et pour lesquels il s'établit en porte-parole : à l'opposé d'une participation historique qui masque son engagement avec l'objectivité revendiquée du savoir qu'elle élabore et qui informe les objets du patrimoine, la coopération se déploie dès lors selon des modalités que M. Callon (1999) désigne comme « une double stratégie de l'attachement et du détachement » qui conduit le chercheur à assumer explicitement sa participation à la « performance de la réalité ».



- Michel Callon, « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, 1986, pp. 169-208.
- Michel Callon, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégaïgé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, 41, 1999, pp. 65-78.
- Joël Candau, *Mémoire et identité*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- Dominique Cardon, Jean-Philippe Heurtin et Cyrille Lemieux, « Parler en public », *Politix*, 31, 1995, pp. 5-19.
- Michel de Certeau, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
- Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, [1980], 1990.
- Jacques Cheyronnaud, *Musique, politique, religion. De quelques menus objets de culture*, Paris, Éd. L'Harmattan, 2002.
- Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Éd. du Seuil, [1992], 1999.
- Controverses*, n°2 : « La politique des mémoires en France », 2006.
- Jean Davallon, « Produire les hauts lieux du patrimoine », in Micoud A. (textes rassemblés par), *Des Hauts-Lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, Éd. du CNRS, 1991, pp. 85-102,
- Jean Davallon, « Le patrimoine : une "filiation inversée" ? », *EspacesTemps*, 74-75, 2000, pp. 6-16.
- Régis Debray, (dir.), *L'abus monumental ? Actes des Entretiens du Patrimoine (Paris 1998)*, Paris, Fayard/Éd. du Patrimoine, 1999.
- Régis Debray, « Trace, forme ou message », *Les cahiers de médiologie*, 7, 24-44, 1999.
- Nicolas Dodier, « Les appuis conventionnels de l'action. Éléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, 62, 1993, pp. 63-85.
- Stéphane Dufoix, « Historiens et mnémographes », *Controverses*, n° 2, 2006, pp. 15-38.
- Lucie Dupré, *Du marron à la châtaigne d'Ardèche. La relance d'un produit régional*, Paris, Éd. du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2002.
- Norbert Elias, *Engagement et distanciation. Contributions à une sociologie de la connaissance*, trad. de l'anglais par M. Hulin, Paris, Fayard, 1993.
- Steven Englund, « De l'usage de la Nation par les historiens et réciproquement », *Politix*, 26, 1994, pp. 141-158.
- Steven Englund, « L'histoire des âges récents. Les France de Pierre Nora », *Politix*, 26, 1994, pp. 159-168.
- Jean-Louis Fabiani, « Agir sur le passé : dispositifs et procédures de la mise en patrimoine », communication au colloque *Vivere nel tempo*, Rome, juin, 2001.
- Daniel Fabre, « L'ethnologie et les nations », in Fabre D., dir., *L'Europe entre cultures et nations*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996, pp. 99-120.
- Daniel Fabre, « Conclusion de la journée du 7 janvier », in Le Goff J., dir., *Patrimoine et passions identitaires*, actes des entretiens du patrimoine (Paris, 6-8 janvier 1997), Paris, Fayard/Éd. du patrimoine, 1998, pp. 285-296
- Daniel Fabre, « L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945) », in Boursier J.-Y. (coord.) *Résistants et Résistance*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 319-400.
- Daniel Fabre, « L'Histoire a changé de lieux » in, Bensa A., Fabre D. (dir.), *Une histoire à soi*.

- Figurations du passé et localités*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, pp. 13-41.
- Hervé Glévarac et Guy Saez, *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française, 2002.
- Xavier Greffe, *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, La Documentation Française, 2003.
- Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, Éd. du Seuil, 1989.
- Marc Guillaume, *La politique du patrimoine*, Paris, Éd. Galilée, 1980.
- François Hartog et Gérard Lenclud (), « Régimes d'historicité », in Dutu A. et Dodille N. (textes réunis par), *L'état des lieux en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 18-38.
- François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.
- Jacques Ion, *La fin des militants ?*, Paris, Éd. de l'Atelier/Éd. Ouvrières, 1997.
- Jacques Ion, (dir.), *L'engagement au pluriel*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001.
- Henri-Pierre Jeudy, (dir.), *Patrimoines en folie*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1990.
- Henri-Pierre Jeudy, *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka, 2001.
- Philippe Joutard, « Une passion française : l'histoire », in Burguière A., *Histoire de la France. Choix culturels et mémoire*, Paris, Éd. du Seuil, [1993], 2000, pp. 301-394.
- Yvon Lamy, (dir.), *L'alchimie du patrimoine. Discours et politiques*, Talence, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1996.
- Bruno Latour, « Factures/ fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement », in Micoud A., Peroni M. (coordonné par), *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2000, pp. 189-207.
- Jacques Le Goff (dir.), *Patrimoine et passions identitaires*, Actes des Entretiens du Patrimoine (Paris 1997), Paris, Fayard/ Éd. du Patrimoine, 1998.
- Jean-Michel Leniaud, *L'utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 1992.
- Jean-Michel Leniaud, *Chroniques patrimoniales*, Paris, Éd. Norma, 2001.
- André Micoud, « Musée et patrimoine : deux types de rapport aux choses et au temps », *Hermès*, 20, 1996, pp. 115-123.
- Michel Melot, (coordonné par), « La confusion des monuments », *Les cahiers de médiologie*, 7, 1999.
- Pierre Nora, (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 7 vol, 1984-1992.
- Pierre Nora, « Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux », in Nora P., dir., *Les lieux de mémoire. I : La République*, Paris, Gallimard, 1984, pp. XVII-XLII.
- Pierre Nora, (dir.), *Science et conscience du patrimoine*, Actes des Entretiens du Patrimoine (Paris 1994), Paris, Fayard/ Éd. du Patrimoine, 1997.
- Berardino Palumbo, « Poétique de l'histoire et de l'identité dans une ville de Sicile orientale », in Fabre D., dir., *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000, pp. 33-54.
- Berardino Palumbo, « Faire et défaire des "monuments" », *Terrain*, 36, 2001, pp. 97-112.
- Michel Peroni, « Ce qui reste de la mine dans la région stéphanoise. La mine fait objet, la mine

- faite sujet », in Bensa A., Fabre D. (dir.), *Une histoire à soi. Figurations du passé et localités*, Paris, Éd. de la M.S.H., 2001, pp. 251-277.
- Dominique Poulot, *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997.
- Dominique Poulot, « Introduction générale », in Grange D.-J., Poulot D. (dir.), *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1997, 15-34.
- Michel Rautenberg, *La rupture patrimoniale*, Grenoble, Éd. à la croisée, 2003.
- Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éd. du Seuil, 2000.
- Aloïs Riegl, *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Paris, Éd. du Seuil, [1903], 1984.
- Jean-Pierre Rioux, *La France perd la mémoire. Comment un pays démissionne de son histoire*. Paris, Perrin, 2006.
- Henri Rouso, « Le regard de l'histoire. L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du 20<sup>e</sup> siècle en France », Présentation générale des Entretiens du Patrimoine 2001 (Paris, 26-28 nov.), octobre, 3 p. dactyl., 2001.
- Henri Rousseau, (sous la présidence de), *Le regard de l'histoire. L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du 20<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Fayard/ Éd. du Patrimoine, 2003.
- Susan Leigh Star et John R. Griesemer, « Institutional Ecology, "Translations", and Boundary Objects : Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-1939 », *Social Studies of Science*, 19, 1989, pp. 387-420.
- Joan Stavo-Debaugé, « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut », in Céfaï D. et Pasquier D., *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, 2003, pp. 346-371.
- Joan Stavo-Debaugé et Danny Trom, « La pragmatisme et son public à l'épreuve du terrain. Penser avec Dewey contre Dewey », in Karsenti B., Quéré L. (dir.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004, pp. 194-226.
- Laurent Thévenot, « Les investissements de forme », *Cahiers du centre d'études de l'emploi*, 29, « Conventions économiques », 1985, pp. 21-71.
- Laurent Thévenot,, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.
- Jean-Louis Tornatore, « Le patrimoine comme objet-frontière », in *De la connaissance à la gestion du patrimoine*, actes des Journées rencontres entre Parcs naturels régionaux et services du Ministère de la Culture et de la Communication – DAPA (La Roche-Guyon, 17-18 mars 1999), Paris, PNR de France, 2000, pp. 21-24.
- Jean-Louis Tornatore, « Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels », *L'Homme*, 170, 2004, pp. 79-116.
- Jean-Louis Tornatore, « Éléments d'histoire culturelle d'un haut fourneau lorrain. Chronique patrimoniale », in Belhoste J.-F., Benoît S., Chassagne S., Mioche P. (textes rassemblés par), *Autour de l'industrie, histoire et patrimoine*. Mélanges offerts à Denis Woronoff. Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2004, pp. 373-393.
- Jean-Louis Tornatore, « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, 42, 2004, pp. 149-160.
- Jean-Louis Tornatore, « L'invention de la "Lorraine industrielle". Note sur un processus en cours », *Ethnologie française*, XXXV, 2005/4, 2005, pp. 679-689.
- Jean-Louis Tornatore, « Impressions patrimoniales. Topologie de la perte et photographie », in Roux J. et Peroni M. (dir.), *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, La Tour d'Aigues,

- Éditions de l'Aube, 2006, pp. 281-297.
- Jean-Louis Tornatore, « Trou de mémoire. Une perspective post-industrielle de la « Lorraine sidérurgique », in Daumas J.-C. (dir.) *La mémoire de l'industrie : de l'usine au patrimoine*, Cahiers de la MSH Ledoux, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, pp. 49-80.
- Jean-Yves Trépos, *La sociologie de l'expertise*, Paris, P.U.F, 1996.
- Jean-Yves Trépos, « Expertise, changement social et comparaisons internationales : la thématique de l'ERASE », *Utinam*, 23, 1997, pp. 11-27.
- Jean-Yves Trépos, « La circulation de la confiance dans les dispositifs d'expertise : une pragmatique sociologique », in : Aubert F., Sylvestre J.-P. (dir.), *Confiance et rationalité*, Paris, Éd. de l'INRA, 2001, pp. 173-184.
- Jean-Yves Trépos, « L'expertise comme équipement politique de la société civile », *Questions de communication*, 2, 2002, pp. 7-18.
- Danny Trom, « Voir le paysage, enquêter sur le temps. Narration du temps historique, engagement dans l'action et rapport visuel au monde », *Politix*, 39 (« Se référer au passé »), 1997, pp. 86-108.
- Florence Weber, « Politiques du folklore en France (1930-1960) », in Poirrier Ph., Vadelorge L. (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la culture, Fondation Maison des sciences de l'homme, 2003, pp. 269-300.